



## E-news: Travaux PEB

[NL](#) / [FR](#)

### Optimisation de la consommation d'énergie primaire (CEP) :

Afin d'atteindre la haute performance énergétique visée notamment par l'exigence CEP, une attention particulière aux postes influençant la consommation énergétique de votre unité est requise lors de la conception de votre projet. Il existe plusieurs moyens, parfois méconnus, pour améliorer la performance de votre unité. Le document suivant vous donne quelques clefs: Info-fiche «[Optimisation du CEP](#) »

### Version 7.0 du Logiciel PEB

La version 7.0 du Logiciel PEB devient la nouvelle version en vigueur. Elle ne comporte pas de modifications réglementaires mais corrige certains incidents, améliore la réactivité de certains écrans et adapte ou ajoute certaines validations.

Téléchargez le [Logiciel PEB 7.0](#)

### Aide pour les architectes à l'encodage dans le Logiciel PEB

Le manuel didactique pour se familiariser à l'encodage dans le logiciel PEB d'une rénovation simple a été mis à jour : [Manuel didactique logiciel PEB v6.5 pour rénovations simples \(.pdf\)](#).

### Consultez la législation « Travaux PEB » :

Depuis son entrée en vigueur en juillet 2008 la réglementation Travaux PEB a connu plusieurs modifications réglementaires. Afin de faciliter la lecture des différents arrêtés, des versions coordonnées sont désormais mises à votre disposition sur la page « [Législation](#) » du volet Travaux PEB de notre site web.

Si vous souhaitez consulter les versions originales celles-ci sont disponibles au bas de cette page sous le lien « [Consultez les versions non coordonnées](#) ».

### Animations vidéos

Deux animations qui clarifient certaines modifications apportées par le CoBrACE l'année dernière ont été réalisées par le service Architecte PEB et récemment diffusées auprès des architectes et concepteurs bruxellois.

Une première animation évoque les modifications liées à la division du projet :

## MODIFICATION DE LA DIVISION DU PROJET

Une deuxième animation traite des modifications liées à la procédure :

## L'HARMONISATION ET LA SIMPLIFICATION DE LA PROCEDURE



Pour [vous désabonner de cette infolettre](#)

Bruxelles Environnement | Avenue du port 86C/3000 - 1000 Bruxelles | 02 / 775 75 75 | [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)

Si vos collaborateurs souhaitent être tenus au courant de toutes les nouvelles concernant la réglementation travaux PEB, ils peuvent s'[inscrire aux mailings des conseillers PEB](#). Tous les [précédents mailings](#) sont disponibles en ligne sous la rubrique "Mailings".



## E-news: Travaux PEB

NL / FR

### Traitement des projets « Hybrides » sous le COBRACE :

Actuellement, les projets « hybrides », c'est-à-dire avec plusieurs natures des travaux dont une URS, sont suivis par deux administrations différentes à partir de la notification PEB du début des travaux :

- l'autorité délivrante du permis d'urbanisme (BDU ou les communes) pour les URS
- Bruxelles Environnement pour les autres natures des travaux

Dans un souci de simplification administrative pour le déclarant PEB, Bruxelles Environnement recommande:

- L'envoi de ces projets « hybrides » par le déclarant, à une seule administration, en l'occurrence Bruxelles Environnement pour toutes les étapes PEB.
- Le suivi de cette recommandation implique obligatoirement la désignation d'un seul conseiller PEB par le déclarant pour toutes les natures des travaux du projet concerné.

Cette recommandation peut s'appliquer pour tous les projets « hybrides » dont la demande de PU a été déposée à partir du 01 janvier 2015. Il n'est pas obligatoire d'appliquer cette recommandation mais elle est vivement conseillée dans un souci de traitement globalisé de ce type de projet.

Pour [vous désabonner de cette infolettre](#)

Bruxelles Environnement | Avenue du port 86C/3000 - 1000 Bruxelles | 02 / 775 75 75 | [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)

Si vos collaborateurs souhaitent être tenus au courant de toutes les nouvelles concernant la réglementation travaux PEB, ils peuvent s'[inscrire aux mailings des conseillers PEB](#). Tous les [précédents mailings](#) sont disponibles en ligne sous la rubrique "Mailings".



## E-news: Travaux PEB

[NL](#) / [FR](#)

### Version 7.5.2 du Logiciel PEB:

La version 7.5.2 du Logiciel PEB devient la nouvelle version en vigueur. Elle ne comporte pas de modifications réglementaires mais corrige certains incidents. Les versions 7.5.0 et 7.5.1 publiées par la Région Flamande et la Région Wallonne ne sont pas d'application en Région de Bruxelles-Capitale. Pour vos projets en RBC, la version à utiliser est la version 7.5.2.

Téléchargez le [Logiciel PEB 7.5.2](#) .

### Les missions et les responsabilités du conseiller PEB:

Lors de l'évaluation de la réglementation Travaux PEB qui a eu lieu courant 2015, un besoin de précision quant aux responsabilités engagées par le conseiller PEB a été identifié. Afin de répondre à cette demande nous avons rédigé une info-fiche traitant des différentes situations engageant la responsabilité du conseiller PEB.

Téléchargez l'info-fiche « [Les missions et les responsabilités du conseiller PEB](#) ».

### L'outil de pré-design :

Un outil de « pré-design PER » est mis à votre disposition pour évaluer facilement et dès l'esquisse les solutions architecturales et techniques à privilégier en vue de respecter les exigences PEB 2015 pour les projets d'habitations individuelles.

Plus d'information sur notre page « [Outil pré-design](#) ».

Pour [vous désabonner de cette infolettre](#)

Bruxelles Environnement | Avenue du port 86C/3000 - 1000 Bruxelles | 02 / 775 75 75 | [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)

Si vos collaborateurs souhaitent être tenus au courant de toutes les nouvelles concernant la réglementation travaux PEB, ils peuvent s'[inscrire aux mailings des conseillers PEB](#). Tous les [précédents mailings](#) sont disponibles en ligne sous la rubrique "Mailings".